



Communiqué (30.10.2017)

2^{ème} rapport sur les traumatismes au Luxembourg (RETRACE 2014)

Les traumatismes d'origine accidentelle – accidents de la circulation, noyades, chutes ou brûlures – et ceux entraînés par des actes de violence – agressions, violence auto-infligée ou actes de guerre – entraînent chaque année dans le monde plus de cinq millions de décès (OMS, 2014). Des millions de personnes survivent à ces traumatismes en gardant des séquelles.

Responsables de 7% de tous les décès, les traumatismes représentent la 4^{ème} cause de mortalité après les maladies cardiovasculaires, les tumeurs et les maladies respiratoires. Au Luxembourg comme, dans d'autres pays, les traumatismes sont la première cause de décès des enfants, adolescents et adultes jusqu'à l'âge de 44 ans.

C'est ce qui ressort du 2^{ème} rapport RETRACE (REcueil d'informations sur les TRaumatismes et Accidents), publié par ministère de la Santé, en étroite collaboration avec le Luxembourg Institute of Health (LIH).

Le recensement des traumatismes et accidents est réalisé dans les services d'urgence des centres hospitaliers du pays. En 2014, les services d'urgence/polycliniques de 3 des 4 établissements hospitaliers du Luxembourg (CHL, CHEM et CHdN), ont participé à RETRACE. Les estimations nationales sont basées sur les données de ces trois hôpitaux participants en 2014, ainsi que sur les données collectées dans tous les hôpitaux en 2013.

Les données relatives aux traumatismes du rapport RETRACE 2014 incluent également les données de mortalité du registre des causes de décès.

Chiffres-clés :

- Annuellement 263 personnes décèdent d'une cause traumatique ;
- 4.516 personnes sont hospitalisées pour traumatisme ;
- Près de 60.400 patients sont traités en ambulatoire dans les services d'urgence des hôpitaux du pays ;
- la part des résidents s'élève à 89% des cas de traumatisme ;
- la proportion des frontaliers est plus élevée dans les groupes d'âge professionnellement actifs ;
- l'incidence annuelle des cas de traumatisme est estimée à 105 traumatismes pour 1.000 habitants ;
- les enfants, les adolescents et les personnes âgées sont particulièrement à risque et constituent un groupe cible pour la prévention ;
- jusqu'à l'âge de 60 ans les hommes ont un risque plus élevé de traumatisme que les femmes ;

- les activités domestiques, de loisir et sportives sont la cause de traumatisme la plus fréquente à tout âge.

La grande majorité des lésions traumatiques enregistrées en 2014 parmi les résidents est due à des accidents (94%) alors que 5% sont dues à des actes intentionnels, des violences (4%) et des lésions auto-infligées (1%).

Les chutes sont la cause la plus fréquente de traumatismes (40%), suivies des coupures (11%) et des accidents de la voie publique (7%).

Dans la majorité des cas de traumatisme, la lésion est une plaie (24%) ou une contusion (22%).

Les zones corporelles atteintes sont le plus souvent le poignet et la main (21%), la tête (20%) ainsi que la jambe, la cheville et le pied (19%).

Le taux d'hospitalisation suite à un traumatisme augmente avec l'âge. Il est globalement de 7% mais atteint 30% chez les personnes de 85 ans et plus.

Ces constatations font de la prévention des accidents et traumatismes une priorité de la politique de santé.

RETRACE : Informer pour prévenir !

Dans le cadre de sa politique de prévention et de promotion de la santé, le ministère de la Santé, en collaboration avec le Luxembourg Institute of Health (LIH) et les établissements hospitaliers aigus, a mis en place depuis 2012 le système de surveillance des traumatismes RETRACE, portant sur le recensement exhaustif des données relatives aux traumatismes au Luxembourg.

Ce système, qui fonctionne au niveau des services d'urgences hospitaliers, s'inscrit dans la méthodologie européenne IDB (Injury Data Base) appliquée actuellement par 26 pays.

Le rapport RETRACE 2014 est téléchargeable via le Portail Santé : www.sante.lu.

Communiqué par le ministère de la Santé